Ruth Dreifuss : la continuité d'un engagement

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2012)**

Heft 1968

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024676

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ruth Dreifuss: la continuité d'un engagement

Rédaction • 24 septembre 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/21531

Pour DP, le privilège d'un compagnonnage de près de 50 ans

Ruth Dreifuss, que la Fondation pour Genève a choisie pour lui décerner son prix – événement annoncé par des pavés publicitaires de première page – a d'un coup passé du statut de militante des droits de l'homme à un vedettariat qu'elle n'avait pas choisi, mais qu'elle accepte puisqu'il sert les causes qu'elle soutient.

Pourquoi elle? Le jury saura dire les qualités et les mérites de la récipiendaire.

Ruth Dreifuss fut, faut-il le rappeler, la première femme à être élue présidente de la Confédération. C'est une position dont elle ne saurait être délogée, le premier ne pouvant être multiple.

Mais ce qui nous importe, c'est la manière dont cette fonction fut exercée. L'histoire ne retiendra pas les épisodes des guerres de tranchées parlementaires. Ruth Dreifuss y révéla ses qualités de ténacité. Hors du Parlement, les Suisses ont trouvé en elle la simplicité spontanée dans le rapport magistrat – citoyens, directe, sans pose et sans ostentation, démocratique.

Ces qualités, Ruth Dreifuss ne les a pas perdues au moment où prenait fin son mandat de conseillère fédérale. On la retrouve, militante, dans des votations où est en jeu le respect de la dignité humaine. Elle refuse les mesures inutiles et vexatoires devant donner de la Suisse aux requérants d'asile une image *«dissuasive»*.

Son action la plus accomplie, et de magistrate et de citoyenne, est sa politique de la drogue qui donne la priorité à la prévention et à la thérapie, et fait de la répression un ultime recours. Enfin, dans la même ligne, elle participe à l'action de ceux qui, entraînés par Robert Badinter, luttent obstinément contre la peine de mort.

Domaine Public se joint à la *laudatio* et peut témoigner de la continuité de son engagement. Il y a bientôt 50 ans, en 1963, elle signait collectivement, avec les autres rédacteurs, le premier numéro de DP. Nous aurions dû la nommer *«membre honoraire»*. Elle a préféré, militante, présider le Conseil d'administration du journal. DP, précisons-le, n'est pas coté au SMI.

Pour mémoire, rappelons que Ruth Dreifuss a contribué au lancement réussi de notre journal de manière décisive. Journaliste à *Coopération*, elle nous avait transmis une information sur un exercice militaire de torture imposé à une compagnie d'aviateurs. L'interview du commandant eut un retentissement national, les deux pages de l'entretien ayant été reprises immédiatement dans leur intégralité par la *Feuille d'avis de Lausanne*, sur décision de son rédacteur en chef Pierre Cordey.

Domaine Public remercie Ruth Dreifuss d'avoir autorisé en primeur la publication de son discours [2] . Madame la présidente du Conseil d'administration de DP, croyez, hors protocole, à l'amitié de tous, rédacteurs et rédactrices.